



## **Avis d'appel public à la concurrence**

**Pouvoir adjudicateur :**

Commune de Brou  
Place de l'Hôtel de ville  
28160 Brou  
02 37 47 70 87  
dgs@brou28.com

**Procédure :** Marché à procédure adaptée passé en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande publique

**Objet du marché :** Marché de fournitures courantes  
Acquisition d'une balayeuse aspiratrice compacte de voirie

**Type de marché :** Marché de fournitures courantes.

**Variante/option :** Le candidat devra répondre obligatoirement à l'offre de base et à l'offre « variante ».

L'offre de base concerne un équipement d'occasion ou reconditionné, et la reprise de la balayeuse communale.

L'offre « variante » concerne un équipement neuf et la reprise de la balayeuse communale.

Le marché comporte une option qui est le coût annuel de la maintenance de la balayeuse. La réponse du candidat à l'option n'est pas obligatoire.

**Durée du marché :**

Le marché prend effet dès sa notification.

Le délai de livraison (correspondant au délai d'exécution du marché) est à indiquer par le candidat dans son offre, sans excéder 10 semaines. Il court à compter de la notification du marché valant commande.

**Forme de l'attributaire du marché :** Entreprise unique ou groupement d'entreprises solidaires avec désignation d'un mandataire.

**Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Voir le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

**Contenu de l'offre :** Voir le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

**Critère d'examen des candidatures :** Voir le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

**Critère de jugement des offres :** L'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de sélection des offres énoncés dans le règlement de consultation du marché.

**Date limite de remise des offres :** vendredi 2 août 2019, à 12h00.

**Modalités de remise des offres :** Les candidatures et les offres doivent obligatoirement être transmises dans le délai imparti par voie dématérialisée sur le site de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir [www.am28.org](http://www.am28.org). (Voir D.C.E.). La signature électronique n'est pas requise.

**Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

**Modalités essentielles de paiement/ de règlement :** Budget de la commune de Brou - Application des règles de la comptabilité publique - Paiement par mandat administratif - Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture.

**Conditions de remise du dossier de consultation des entreprises :** Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement sur le site [www.am28.org](http://www.am28.org)

**Voies de recours :**

*Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 tél : 02 38 77 59 00*

*Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans - Service Médiation - 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 - tél : 02 38 77 59 00*

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :*

Tout candidat peut saisir le Greffe du Tribunal administratif précité:

\* avant la conclusion du marché (Référé précontractuel) : article L551-1 du Code de Justice Administrative;

\* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché.

Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

\* Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée (Recours pour excès de pouvoir : articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle la signature du contrat est rendue publique.

**Date d'envoi à la publication sur le site AM 28 :** vendredi 12 juillet 2019.